

Proposition présentée par les députés :

Mme et MM. Eric Leyvraz, Stéphane Florey, Patrick Lussi, Bernhard Riedweg, Christina Meissner, Marc Falquet, Antoine Bertschy et Christo Ivanov

Date de dépôt : 9 novembre 2012

Proposition de motion

demandant une diminution linéaire de 5% sur l'ensemble des dépenses de l'Etat en 2013

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- le refus du projet de budget par le Grand Conseil en date du 12 octobre 2012 ;
- que ce projet de budget prévoyait 8,112 milliards de charges ;
- que l'excédent de charges s'élevait à 277 599 052 F ;
- que la croissance de dépenses publiques n'a jamais été maîtrisée ces dernières années ;
- que la dette de l'Etat de Genève s'élève à 32 000 F par habitant ;
- que cette dette progressera en 2013 ;
- que la recapitalisation des caisses de pension plombera le budget de 120 millions de francs par an pendant 40 ans ;
- que le ralentissement économique entraîne une diminution des recettes ;
- que les recettes fiscales vont diminuer ces prochaines années ;
- que la Confédération prévoit d'alléger son budget de 700 millions par an entre 2014 et 2016 ;

invite le Conseil d'Etat

à procéder à une diminution linéaire de 5% sur l'ensemble des dépenses de l'Etat en 2013.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La situation économique de l'Etat est préoccupante avec un budget structurellement dans le rouge. Le projet de budget 2013 a été refusé par le Grand Conseil à cause d'un déficit annoncé de 278 millions, qui, en vérité serait plus près du demi-milliard sans la baisse des investissements. Pour couronner le tout, la dette, une des plus élevées de Suisse, augmentera de 400 millions de francs en 2013.

Les nuages s'accroissent sur les futures recettes, dont les baisses vont lourdement peser. Ainsi, la nouvelle taxation des entreprises entraînera une diminution de 400 millions de francs des recettes. L'assainissement des caisses de pension publiques pèsera 120 millions par an sur une durée de 40 ans.

Alors que le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) prévoit de modestes croissances du PIB de l'ordre de 1,4% en 2012 et de 1% seulement en 2013, le projet de budget 2013 du Conseil d'Etat comportait une hausse de charges de 1,8%, justifiée par une croissance des recettes fiscales quelque peu optimiste.

Nul besoin d'être devin : le train de vie de l'Etat doit impérativement être diminué, sinon le canton ira sûrement droit dans le mur. Il faut dire que la croissance de charges n'a jamais pu être maîtrisée, puisque des budgets comprenant une croissance de charges supérieures au plafond de 2% de croissance des charges ont été votés. En janvier 2011, l'agence de notation Standard & Poor's recommandait un contrôle strict des dépenses pour limiter l'impact de la crise sur les comptes de l'Etat. Cette recommandation n'a pas été prise en considération pour ce qui est du budget 2012. Les comptes 2012 devraient d'ailleurs comporter une hausse des charges de l'Etat supérieure à ces fameux 2%.

Aujourd'hui, la rhétorique consistant à faire croire que Genève est épargnée par les effets de la crise économique est caduque. Les effets du ralentissement économique mondial commencent à déployer leurs effets sur les budgets et les comptes de l'Etat. C'est pourquoi, il n'est plus seulement question de maîtriser la croissance des charges, mais de diminuer impérativement les dépenses de l'Etat de façon linéaire, pour corriger le tir des années pour lesquelles la croissance des dépenses a été déraisonnable.

Il sied de relever que la Confédération, suite à l'adoption de la motion sur le réexamen des tâches (11.3317), entamera un important programme d'allégements budgétaires qui permettra des économies de 700 millions de francs par an entre 2014 et 2016. Sans oublier qu'au début des années 2000, la Confédération est parvenue à alléger son budget de 12% sur une durée de 4 ans. Il n'y a donc aucune raison de croire que Genève ne serait pas capable de faire à son échelon les économies que la Confédération a su réaliser.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à cette motion.